



Photoclub Paris Val-de-Bièvre
28 ter rue Gassendi
75014 Paris
Contact : moisdelaphoto14@orange.fr

Paris, le 1^{er} octobre 2025

Objet : appel à candidatures Mois de la photo du 14^e

Madame, Monsieur,

Après le succès rencontré tant auprès du public que des photographes par **le Mois de la photo du 14^e** organisé successivement en mars 2022 et en mars 2024 par le Photoclub Paris Val-de-Bièvre, la Mairie du 14^e souhaite renouveler cette opération **en mars 2026**. Les objectifs restent de mettre la photographie au cœur de l'arrondissement, notamment par le biais de nombreuses expositions en extérieur, visibles et accessibles à toutes et tous, de mailler le territoire du 14^e et de valoriser les photographes professionnel·les et amateur·ices du quartier. Madame Carine Petit, Maire, et Madame Julie Cabot, adjointe à la Maire du 14^e en charge de la Culture et de l'Égalité femmes-hommes, ont à nouveau sollicité notre Club, implanté depuis plus de 60 ans dans le quartier, pour préparer et coordonner l'opération.

Le projet consiste à présenter **des expositions photographiques individuelles ou collectives d'envergure dans les rues du 14^e ainsi que des expositions en intérieur** durant le mois de mars prochain. Les lieux investis seront notamment des jardins en extérieur, les squares Ferdinand Brunot, Giacometti ou Yves Klein ou encore les grilles d'équipements sportifs... De grandes bâches imprimées s'y déploieront tout au long du mois de mars. Pour les expositions en salles, des sites tels la galerie du Montparnasse, le conservatoire Darius Milhaud, le Pavillon de la sirène, des résidences de la Cité internationale universitaire... ont été retenus. Les expositions y seront d'une durée d'un mois environ, les formats seront libres, sous réserve d'être adaptés aux contraintes matérielles des locaux.

La thématique de la photographie de rue reste le fil rouge de l'événement, parce qu'elle est le reflet et la mémoire de la vie urbaine, du spectacle qu'est la rue, des échanges, rencontres, solitudes, moments de grâce, d'humour ou de poésie qui s'y côtoient, parce qu'elle met l'humain au cœur du geste des photographes par sa présence ou ses traces.

Nous vous invitons à répondre à un **appel à candidatures pour faire partie de ce programme**. Il s'adresse aux photographes professionnel·les et amateur·ices du 14^e,

âgé·es de 18 ans et plus, qu'ils ou elles y vivent, y étudient, y travaillent ou soient membres d'une association de l'arrondissement. Il comprend deux volets : proposition d'exposition individuelle pour les photographes professionnel·les et amateur·ices ou participation à une ou des expositions collectives pour les seul·es photographes amateur·ices. Pour ces dernières, deux thèmes vous sont proposés : « Temps de pluie » et « Bars, cafés, bistrots », toujours en photographie de rue. Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives, par exemple un collectif d'artistes.

Les soumissions sont ouvertes dès maintenant et jusqu'au 27 décembre 2025. Vous trouverez toutes les précisions utiles dans la fiche d'appel à candidatures jointe à compléter et renvoyer à moisdelaphoto14@orange.fr. Un jury composé de représentants et représentantes de la Mairie du 14^e et du Photoclub Paris Val-de-Bièvre sélectionnera les dossiers. Il jugera des photographies reçues en fonction du respect de la thématique de la photographie de rue, ou pour les expositions collectives des catégories « Temps de pluie » et « Bars, cafés, bistrots », des qualités esthétiques et techniques des images, de leur originalité, de leur cohérence, de leur sens et de la complémentarité des projets. Il sera attentif à une sélection paritaire des projets. Il se réunira le 6 janvier. **Vous serez informé·es de ses conclusions au plus tard le 14 janvier 2026.**

Les expositions extérieures seront produites par le Photoclub Paris Val-de-Bièvre, une contribution pour les expositions intérieures pourra être apportée si besoin, dans la limite d'un forfait de 150 euros pour une exposition individuelle. Des prêts de cadres 30x40 cm ou 40x50 cm seront aussi possibles dans la limite des stocks du Photoclub Paris Val-de-Bièvre. Des droits de monstration sont prévus pour les photographes professionnel·les, à hauteur de 1 000 euros. Les photographes seront invité·es à participer à l'accrochage de leurs œuvres et à échanger avec le public sur leurs créations à l'occasion de la soirée de vernissage ou de rendez-vous spécifiques.

Le Mois de la photo du 14^e fera l'objet d'une communication par la Mairie du 14^e dans l'agenda du 14^e de mars-avril, sur le site internet municipal, dans ses newsletters et sur les réseaux sociaux ainsi que par le Photoclub Paris Val-de-Bièvre avec des programmes et affiches, sur son site, les réseaux sociaux et en direction des médias spécialisés.

Nous avons hâte de découvrir vos images et de mettre en lumière, avec vous, la photographie dans les rues et des lieux emblématiques du 14^e. Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : moisdelaphoto14@orange.fr

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Agnès Vergnes
Présidente du Photoclub
Paris Val-de-Bièvre